

**PREMIER, DEUXIEME ET TROISIEME CONCOURS D'ACCES  
A L'ECOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE**

**SESSION 2016**

Vendredi 10 juin 2016

Sixième épreuve d'admissibilité :

**QUESTIONS APPELANT UNE REPONSE COURTE RELATIVES A L'ORGANISATION  
DE L'ETAT ET DE LA JUSTICE, AUX LIBERTES PUBLIQUES ET AU DROIT PUBLIC**

- 1 – Avantages et inconvénients des primaires dans un pays  
comme la France. (7 points)**
- 2 – L'indépendance et l'impartialité des magistrats. (7 points)**
- 3 – La révision constitutionnelle selon la constitution du 4  
octobre 1958. (6 points)**